



**N°20**  
**12/09/2023**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Philippe PENICHOU

**FREDON N-A**

[philippe.penichou@fredon-na.fr](mailto:philippe.penichou@fredon-na.fr)

Suppléance : **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

#### Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON N-A**

[philippe.penichou@fredon-na.fr](mailto:philippe.penichou@fredon-na.fr)

#### Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

[valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr)

Suppléance : **FREDON N-A**

[philippe.penichou@fredon-na.fr](mailto:philippe.penichou@fredon-na.fr)

### Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X  
du JJ/MM/AA »**



**Edition Limousin**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stades phénologiques** : du stade « Semis à 3 Feuilles » (BBCH 05-13).
- **Suivi des ravageurs** : pose de la cuvette jaune.
- **Petites et grosses altises** : surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises et de vérifier l'accumulation de morsures. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant favorables, particulièrement pour les colzas qui ont des difficultés à lever.
- **Les dégâts de limaces doivent s'anticiper** : risque faible, mais restez vigilant avec le retour des pluies orageuses.

## ➤ Prévisions météo (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Semaine toujours chaude et ensoleillée avec des températures au-dessus de la normale avec possibilité d'averses orageuses en début et fin de semaine.

| MARDI 12  | MERCREDI 13 | JEUDI 14  | VENDREDI 15 | SAMEDI 16 | DIMANCHE 17 | LUNDI 18  |
|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|
|           |             |           |             |           |             |           |
| 18° / 25° | 16° / 23°   | 14° / 27° | 13° / 29°   | 16° / 26° | 16° / 26°   | 16° / 24° |
| ▲ 10 km/h | ▲ 15 km/h   | ◀ 10 km/h | ▼ 15 km/h   | ▼ 15 km/h | ▼ 15 km/h   | ▲ 15 km/h |

## Colza

Le réseau des parcelles de référence Colza Limousin, pour la campagne 2023-2024, est en cours de mise en place.

### • Stades phénologiques et observations du réseau

Sur le territoire Limousin, les semis de colza ont démarré depuis mi-août.

A l'heure actuelle le réseau compte 5 parcelles : 3 en Haute-Vienne et 2 en Creuse. Les colzas du réseau sont au stade « Semis à 3 Feuilles » BBCH 05-13.

Sur la parcelle de Nexon, une croute de battance s'est formée suite à l'orage du 25 août qui empêche la levée correcte du colza.

|                        | semis      | Variétés | Stade      | Limaces (pièges) | Altises piégées (cuvette) | Fréquence (% plantes touchées) |                |                  |                |
|------------------------|------------|----------|------------|------------------|---------------------------|--------------------------------|----------------|------------------|----------------|
|                        |            |          |            |                  |                           | Dégâts deTenthrede             | Dégâts limaces | Morsures altises | Pucerons verts |
| 23-St Amand Jartoudeix | 20/08/2023 | Banquizz | 3 Feuilles | -                | 0                         | 0%                             | 0%             | 0%               | 0%             |
| 87-Janailhac           | 24/08/2023 | BRV 703  | 2 Feuilles | -                | 0                         | 0%                             | 0%             | 5%               | 0%             |
| 87-Nexon               | 24/08/2023 | BRV 703  | Cotylédons | -                | 0                         | 0%                             | 0%             | 2%               | 0%             |
| 23-Evaux Les Bains     | 26/08/2023 |          |            |                  |                           |                                |                |                  |                |
| 87-Berneuil            | 04/09/2023 |          | Semis      | -                |                           | -                              | -              | -                | -              |

Parcelle de Nexon  
Semis le 24/08/2023



Photo : V.LACORRE - CDA 87

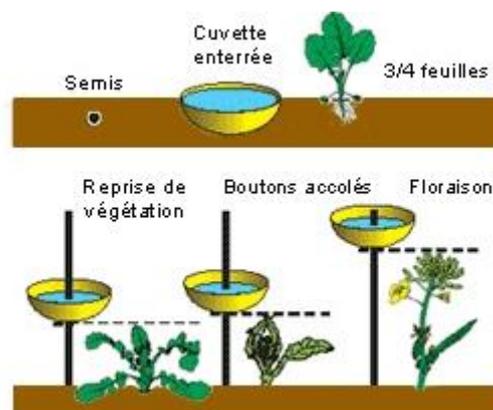
Parcelle de St Amand Jartoudeix  
Semis le 20/08/2023



Photo : A.LESIMPLE - CDA 23

## • Suivi des ravageurs : mise en place et disposition de la cuvette jaune

- Placez la cuvette dans le colza à 10 m de la bordure dès le semis, si possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez-la d'eau additionnée de mouillant (type produit à vaisselle).
- Pour capturer les altises, la cuvette est enterrée.
- Pour le charançon du bourgeon terminal à partir d'octobre et les insectes du printemps, la cuvette doit être remontée en cours de culture et son fond toujours positionné juste au-dessus de la végétation.
- La pose de plusieurs pièges est conseillée sur une parcelle.



## • Petites et grosses altises

**Rappel des dégâts** : morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire.



Petite altise, avec l'avancée des dates de semis, la vigilance doit être accrue vis-à-vis de ce ravageur actif l'été (Photo Terres Inovia).



Grosse altise (altise d'hiver adulte), des arrivées échelonnées sont possibles (Photo Terres Inovia).

**Observations du réseau** : cette semaine, on nous signale des morsures d'altises sur les plantes sur les parcelles de Janailhac à hauteur de 5 % et Nexon 2 %.



### Méthodes alternatives:

Il est également impératif de **ne pas détruire les repousses de colza dans les parcelles environnantes** pendant la levée des colzas afin de limiter les déplacements de ce ravageur des repousses vers les colzas en cours de levée.

**Période de risque** : de la levée à 3 feuilles.

**Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 présentant des morsures sans dépasser 1/4 de la surface végétative.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

## Evaluation du risque – Altises

Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises et de vérifier l'accumulation de morsures. Nous sommes actuellement dans la période à risque, les conditions climatiques actuelles étant favorables et particulièrement pour les colzas qui ont des difficultés à lever.

### • Les dégâts de limaces doivent s'anticiper

C'est au moment de la levée que le colza est le plus vulnérable. Une simple averse de pluie, si le temps reste couvert, peut déclencher une activité des limaces et permettre des déplacements en surface du sol au plus mauvais moment.

Seule une bonne connaissance de l'historique des parcelles et des observations régulièrement réalisées en périodes à priori favorables à l'activité des limaces permet de se faire une idée du niveau de risque lié à une parcelle.

Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

Les limaces grises (photo de gauche) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voire plus), ponte de 300 oeufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.

Les limaces noires (photo de droite) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle de la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 oeufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Photo : Terres Inovia



Photo : Bayer

**Observations du réseau** : cette semaine, pas de signalement.

**Période de risque** : de la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles. Attention, la présence de limaces est très liée à l'historique parcelle mais aussi aux conditions climatiques.

### **Leviers disponibles pour anticiper et réduire les risques :**

Pour lutter contre les limaces, il faut considérer que l'on dispose d'un ensemble de moyens permettant de diminuer ou de réguler les populations.

- Travailler le sol : tout travail du sol peut s'avérer bénéfique pour lutter contre les limaces. Avec le travail superficiel, on perturbe l'horizon où se trouve la majorité des populations.
- Eviter les mottes, sinon rouler ;
- En situation à risque, semer tôt : sur colza, les semis tardifs sont généralement les plus exposés car plus il faut de temps à un colza pour atteindre son stade limite de sensibilité (3-4 feuilles), plus le risque d'attaque grave est important. En situation à risque, il est donc conseillé de semer en début de date optimale. Si une attaque de limaces provoquait des dégâts sur des semis précoces, il est toujours possible de resemer.
- Pour préserver les insectes prédateurs de limaces, n'employer les molluscicides que si nécessaire.

## Analyser le risque lié à la parcelle :

| grille de risque ACTA             |   | Notes                                    | Entrer votre note ici |
|-----------------------------------|---|--|-----------------------|
| Historique Limace N-1             | Beaucoup de limaces                     | 4  |                       |
|                                   | Quelques limaces                        | 2  |                       |
|                                   | Absence de limace                       | 0  |                       |
| Sol                               | Argileux                                | 5  |                       |
|                                   | Limono-argileux                         | 4  |                       |
|                                   | Argilo-calcaire                         | 4  |                       |
|                                   | Limoneux                                | 2  |                       |
|                                   | Limono-sableux/Champagne crayeuse       | 1  |                       |
|                                   | Sableux                                 | 0  |                       |
| Précédent                         | Colza                                   | 6  |                       |
|                                   | Céréales d'hiver                        | 4  |                       |
|                                   | Cultures de printemps                   | 1  |                       |
|                                   | Pluri-annuelles (prairies, jachères...) | 5  |                       |
| Interculture                      | Déchaumage après récolte + labour       | 0  |                       |
|                                   | Labour sans déchaumage après récolte    | 2  |                       |
|                                   | Déchaumage après récolte                | 1  |                       |
|                                   | Déchaumage mais pas après récolte       | 2  |                       |
|                                   | Absence de travail du sol               | 4  |                       |
| Végétation pendant l'interculture | Très développé                          | 4  |                       |
|                                   | Peu développée                          | 2  |                       |
|                                   | Rare                                    | 0  |                       |
| Préparation lit de semences       | Grossière                               | 4  |                       |
|                                   | Intermédiaire                           | 2  |                       |
|                                   | Fine                                    | 0  |                       |
| Date de semis Céréales / colza    | Semis précoce                           | 1  |                       |
|                                   | Semis normal                            | 2  |                       |
|                                   | Semis tardif                            | 4  |                       |
|                                   |   | <b>Somme des notes de votre parcelle</b> |                       |

= Niveau de risque **0** FAIBLE **18** MOYEN **23** FORT **+28**

Analyser le risqué lié à l'année : surveiller les limaces avant, pendant et après la levée.

En période humide ou de pluies en interculture, vérifier la présence des limaces pendant l'interculture et avant le semis. Attention car des dégâts sont possibles dans le sol avant émergence des plantules. Il est important de diagnostiquer le risque en amont de la levée notamment en parcelle à risque fort à très fort pour prévenir des attaques avant la levée du colza.

### **Comment observer si les limaces sont actives ?**

Regarder directement si les limaces sont actives sur le sol humide en surface, avant qu'il ne fasse trop jour.

Le piégeage est la solution la plus efficace car elle permet, dans le même temps, de dénombrer les limaces. Il suffit de disposer un abri sur la surface du sol (carton plastifié, tuile, soucoupe plastique, planche, etc.)

Sur colza, en été, les limaces peuvent être présentes, enfouées dans un sol encore trop sec en profondeur, et non détectées par piégeage même sur sol ré-humidifié en surface. Des reprises d'activités échelonnées peuvent être observées.

Sur le plan quantitatif, la simple présence d'une ou de quelques limaces sous un piège peut traduire un risque important.



Il faut cependant prendre quelques précautions :

- avant la pose des pièges, les humidifier à saturation par un trempage préalable ;

- poser les pièges la veille du relevé, de préférence en soirée pour éviter le dessèchement qui se produit dans la journée, face aluminium visible au-dessus du piège ;
- ne pas déposer d'appâts ;
- relever les pièges le lendemain matin avant la chaleur.

### **Seuil indicatif de risque :**

Il n'existe pas vraiment de seuil de risque pour les limaces. Le colza est une culture très sensible car la section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable. A ce stade du colza, il n'y a aucune compensation possible.

A partir de 3-4 feuilles, le colza entre dans une dynamique de pousse plus intense, le risque devient faible.

Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. **Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque.** Selon les sources et le stade de la culture, on peut éventuellement considérer que le seuil indicatif de risque est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m<sup>2</sup> de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

L'intérêt d'une intervention s'évalue en fonction du stade de la culture, des populations de limaces présentes, du niveau de risque à la parcelle, des conditions climatiques à la levée, des dégâts observés et de la dynamique de pousse du colza.

### **Evaluation du risque – limaces**

Risque faible, mais restez vigilant avec le retour des pluies orageuses pour la fin de la semaine.

**Prochain bulletin : 19 septembre 2023**

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes :** FREDON Nouvelle Aquitaine, les Chambres d'Agriculture 23 et 87, Sébastien PINTHON (agriculteur).

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité ".*